

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES
CARRIÈRES ADMINISTRATIVES

DU 9 DECEMBRE 1993

LE DECRET N° 93-645 /MFPRA/DGFP/DGCA/SAV
portant promotion au titre de l'année
1988 des Professeurs de Lycées des cadres
de la catégorie A hiérarchie I des Servi-
ces Sociaux (Enseignement)

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

(/ I S A S :

- (/ la constitution du 15 Mars 1992 ;
- (/ la loi n°02/789 du 14 Novembre 1989 portant re-
fonte du statut général de la Fonction Publique ;
- (/ le décret n°62/430/MF du 9 Mai 1962 fixant le
régime des rémunérations des fonctionnaires ;
- (/ le décret n°62/498/FP- du 5 Juillet 1962 relatif
à la nomination et à la révocation des fonctionnaires ;
- (/ le décret n°64/465/FP-BE du 22 Mai 1964 fixant
le statut commun des cadres de l'Enseignement ;
- (/ le décret n°65/470/FP-BE du 25 Juillet 1965
réglementant l'avancement des fonctionnaires ;
- (/ le décret n°67/304/MJT-DGT du 30 Septembre 1967
modifiant le tableau hiérarchique des cadres de la catégorie
A de l'Enseignement Secondaire abrogeant et remplaçant les
dispositions des articles 19, 20 et 21 du décret n°64/465/FP-BE
du 22 Mai 1964 fixant le statut commun des cadres de l'Ensei-
gnement ;
- (/ le décret n°74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant
et remplaçant les dispositions du décret n°62/496/FP du 5 Juil-
let 1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonction-
naires ;
- (/ le décret n°85/260 du 5 Mars 1985 déterminant
le circuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations,
avancements et révisions des situations administratives des
agents de l'Etat ;
- (/ le décret n°90/426 du 14 Novembre 1990 portant
déblocage des effets financiers des avancements et des révi-
sions des situations administratives ;
- (/ le décret n°93/315 du 23 Juin 1993 portant nomi-
nation du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- (/ le décret n°93/318 du 24 Juin 1993 portant nomi-
nation des Membres du Gouvernement ;
- (/ le décret n°93/342 du 19 Juillet 1993 portant
organisation des intérimés des Ministres ;
- (/ le décret n°93-644 /MFPRA/DGFP/DGCA/SAV du
9 Décembre 1993 portant inscription au tableau d'avancement
au titre de l'année 1988 des Professeurs de Lycée des cadres
de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Enseigne-
ment) de la République du Congo ;
- (/ l'arrêté n°2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le
règlement sur la solde des fonctionnaires ;

LE DECRET :

ARTICLE 1^{er}

Sont promus aux échelons ci-dessus au titre de l'année 1988 les Bénéficiaires de Lycée des cadres de la catégorie A, hiérarchie I. des Services Sociaux (Enseignement) de la République Démocratique du Congo dont les noms suivent ACC = Néant :

AU 2^o ECHELON INDICE 920

- BOUNGOUSSO (Léa Albertine) P/C du 1er Aout 1988 en service à Djembela
- SAYA (Valentin) P/C du 7 Juillet 1988
- GUEBILA née FANKANI (Elisabeth) P/C du 1er Février 1988 en service dans la Cuvette.

AU 3^o ECHELON INDICE 1010

- BOUKONGOU (Mesmin Bernard) P/C du 1er Octobre 1988 en Service à BIVILLE
- LIBANI (Daniel) P/C du 15 Décembre 1988 en service à Brazzaville.
- MILONGUI (Auguste) P/C du 2 Octobre 1988 en service à Likens.

AU 4^e ECHELON INDICE 1110

- CANDHAUT (Norbert Patrick) P/C du 1er Octobre 1988 en Ser. au Kouilou
- MAMPOUYA (Jean Claude) P/C du 24 Février 1988 en service à BBA ZAVILLE

AU 5^o ECHELON INDICE 1240

- NDZIO (Albert) P/C du 21 Avril 1988 en service à BRAZZAVILLE
- NGOKABE (Emmanuel) P/C du 3 ACUT 1988 en service à MOSCOU

ARTICLE 2: Le présent décret qui prendra effet du point de vue de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées et sera soldé pour compter du 1er NOVEMBRE 1990, sera publié au Journal Officiel de la République Démocratique du Congo et communiqué partout où besoin sera.

BRAZZAVILLE le 9 Décembre 1993

PAR LE PREMIER MINISTRE
CHEF DU GOUVERNEMENT,

Général Jacques Joachim YHOMBY-OPANGO

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

Jean Prosper KOYO.-

A M P L I A T I O N S :

- DGFP/DCCA.....3
- DGB.....2
- DGCF.....2
- SGG/BC.....3
- JORC.....1
- DPAA.....5
- TRESOR.....2
- DOSSIERS.....27
- INTERESSES.....10
- BST/DCCA.....2